



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Séminaire mondial sur l'élaboration de campagnes relatives à l'impôt sur les sociétés

8-10 octobre 2018, Genève

Les scandales de l'évasion fiscale font régulièrement la une des médias¹ décrivant le recours à des paradis fiscaux et d'ingénieux dispositifs permettant d'alléger l'impôt de multinationales. Nos sociétés peuvent-elles encore soutenir des systèmes politiques qui admettent, d'un côté, des finances publiques exsangues et, de l'autre, des milliards d'euros qui échappent à l'impôt ? Ils mettent en lumière des paradis fiscaux et d'ingénieux dispositifs permettant aux multinationales de transférer leurs bénéfices à l'étranger pour alléger leurs impôts. Or la fiscalité est, dans la grande majorité des États, la première source de financement des politiques publiques. En janvier 2017, l'Assemblée nationale française écrivait dans un rapport² que la lutte contre la fraude, l'évasion et la concurrence fiscales est un enjeu économique et politique majeur. Au cours des dernières décennies, pendant que les bénéfices nets déclarés par les plus grandes entreprises du monde passaient de 2000 milliards de dollars en 1980 à 7200 milliards de dollars en 2013, la courbe des contributions fiscales des entreprises sur la même période affichait une tendance inversement proportionnelle.

Une privation de ressources

L'évitement fiscal conduit à reporter la charge fiscale sur les particuliers et les petites entreprises qui sont dès lors taxées différemment selon leur taille et leur chiffre d'affaires. Il entraîne une perte considérable de recettes pour les finances publiques, contribuant largement à la constitution des déficits publics, réduisant les moyens alloués aux services publics, privant l'État des moyens d'action dont les citoyens ont besoin pour lutter efficacement contre la précarité, le chômage, le réchauffement climatique mais aussi pour des services publics en nombre et de qualité suffisants.

Le rapport de l'Assemblée nationale évalue que l'évitement fiscal représente entre 60 et 80 milliards d'euros chaque année en France.

En 2012, l'Union européenne (UE) estimait que l'évasion et la fraude fiscales privaient l'ensemble des pays de l'UE d'une ressource financière d'environ 1 000 milliards d'euros par an³.

Pour Gabriel ZUCMAN⁴, professeur d'économie à l'université de Berkeley (Californie), il faudrait établir un nouvel impôt fondé sur l'activité réelle des multinationales, à savoir le montant des ventes réalisées dans chaque pays. Si Apple, par exemple, réalise 10 % de ses ventes mondiales en France, alors 10 % de ses profits mondiaux seraient taxables dans l'Hexagone.

Cela fait plusieurs décennies que l'Europe essaye d'introduire un système de cette nature au sein de l'UE ; c'est le projet dit d'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés⁵. Et des

¹ Panama papers, Paradise Papers, LuxLeaks, Swissleaks, CumExFiles, etc.

² Le rapport n° 4418 « sur la proposition de résolution européenne pour une conférence des parties de la finance mondiale, l'harmonisation et la justice fiscales » est accessible sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

³ Voir le communiqué de presse de la Commission européenne du 6 décembre 2012 : « Réprimer la fraude et l'évasion fiscales : la Commission indique la voie à suivre ».

⁴ Gabriel Zucman, « 40 % des profits des multinationales sont délocalisés dans les paradis fiscaux », *Le Monde*, 7 novembre 2017.

⁵ Voir la proposition de directive du Conseil concernant une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) sur le site Internet EUR-Lex.

décennies que l'Irlande, le Luxembourg et les autres paradis fiscaux de l'UE s'opposent à ce système qui rendrait caduque leur stratégie de développement fondée sur le dumping fiscal⁶.

Études de cas

Lors de ce séminaire, plusieurs études de cas ont été présentées. Nous revenons sur deux dossiers ; l'un concerne le secteur des personnes âgées, l'autre s'attaque à un emblème : McDonald's.

En 2018, l'Australian Nursing and Midwifery Federation (Fédération australienne de soins infirmiers et de sages-femmes), a chargé le réseau de justice fiscale australien (Tax Justice Network) d'analyser les possibilités d'évasion fiscale des entreprises de soins à but lucratif et de formuler des recommandations pour améliorer la transparence des dépenses publiques consacrées aux soins aux personnes âgées à but lucratif. Ce travail a abouti à un rapport sur l'évasion fiscale de ces entreprises⁷.

Dans ce pays, les personnes âgées constituent une proportion toujours plus importante de la population. En termes de nombre de lits, les prestataires à but non lucratif constituent le groupe de fournisseurs de soins aux personnes âgées le plus important (52 % en 2013-2014). Cependant, le rapport nous apprend que la taille et la dispersion des entreprises à but lucratif ont rapidement augmentées. La plus grande, BUPA, avait un revenu total de près de 7,5 milliards de dollars en Australie (2015-2016), mais ne payait que 105 millions de dollars d'impôts sur un revenu imposable de seulement 352 millions de dollars.

À quand une analyse similaire en France ? Les prestataires de soins aux personnes âgées qui touchent des subventions publiques ont sans doute la capacité financière d'employer davantage de personnels tout en continuant à réaliser des bénéfices.

Unhappy Meal

Une coalition de syndicats européens et américains a établi deux rapports⁸ sur la situation fiscale de la société McDonald's, qui est le deuxième plus grand employeur du secteur privé dans le monde.

Ce travail est le premier à mettre en lumière le bilan fiscal de l'entreprise et ses stratégies d'évitement fiscal. Elles consistent en un déménagement du siège social européen du Royaume-Uni en Suisse ainsi que par le paiement de redevances intra-groupe vers une filiale au Luxembourg.

Suite à un autre rapport d'une coalition de syndicats⁹, le groupe McDonald's s'est retrouvé sous le coup de plusieurs enquêtes de l'UE et de la France. Mais trois ans plus tard, le géant du fast-food a consolidé sa stratégie d'évasion fiscale en délocalisant la filiale du Luxembourg qui collectait tous les bénéfices du groupe vers une antenne aux États-Unis — dans l'État du Delaware où la législation permet aux entreprises de ne pas rendre public leurs rapports financiers annuels. Et au passage, McDonald's ouvre des succursales en Suisse et au Royaume-Uni où les taux d'imposition sont l'un des plus bas d'Europe. Résultat : les finances de McDonald's sont encore plus opaques qu'avant.

La Commission européenne, qui avait ouvert une enquête en décembre 2015 sur les accords fiscaux consentis par le Luxembourg, a finalement jugé que le traitement fiscal accordé était légal. McDonald's a réussi à passer à travers les mailles du filet mais d'autres firmes ont été épinglées et ont dû payer. La Commission européenne avait exigé que le gouvernement irlandais récupère les avantages fiscaux d'Apple par exemple.

⁶ Jules Lastennet, « Le projet d'ACCIS », 6 avril 2018, sur le site Internet Toute l'Europe.

⁷ Tax Avoidance by For-Profit Aged Care Companies: Profit Shifting on Public Funds.

⁸ The European Federation of Public Service Unions (EPSU), the Service Employees International Union (SEIU), the European Federation of Trade Unions in the Food, Agriculture and Tourism sectors (EFFAT) et War on Want ont publié « Unhappy Meal », en février 2015, et « Unhappier Meal », en mai 2018.

⁹ « Golden Dodges: How McDonald's Avoids Paying its Fair Share of Tax » (Subterfuges dorés : comment l'entreprise McDonald's s'y prend-elle pour éviter d'acquitter sa juste part de l'impôt), mai 2015.



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Taxe Robin des bois

Pour la CFDT, l'évasion fiscale est un vrai sujet d'action syndicale. En septembre 2018, la confédération publiait sur son site Internet une note économique intitulée « L'optimisation fiscale des entreprises : les enjeux syndicaux ». Les représentants des salariés, ainsi que les administrateurs salariés, doivent être en veille sur le risque fiscal de leur entreprise afin de rééquilibrer le dialogue économique en entreprise.

Les services publics tels que la santé, l'éducation, la garde d'enfants et le logement social ont un effet redistributif important en fournissant des services à tous. L'exemple le plus clair est peut-être celui des soins de santé. Dans de nombreux pays le budget de la santé peine à suivre le rythme d'une population vieillissante et de soins médicaux meilleurs, mais plus coûteux.

De grandes entreprises, avec l'aide de cabinets comptables, investissent dans l'élaboration de politiques fiscales et déploient des efforts considérables pour garder les informations sur l'évasion et la fraude fiscales à l'écart du public. Dans le même temps, depuis des décennies, le discours dominant véhicule l'idée qu'il n'y a tout simplement pas assez d'argent disponible pour les services publics. La CFDT santé-sociaux souhaite contribuer à inverser ce discours.

Dans le cadre de son affiliation à EPSU, la fédération a signé un courrier le 23 novembre 2018 à l'attention de 10 ministres de l'Économie européens¹⁰. L'objectif est de défendre la mise en place d'une taxe sur les transactions financières, connue sous le nom Taxe Robin des bois. Cette initiative a suscité un engouement populaire, et sous l'impulsion de nombreuses ONG, les dirigeants européens s'étaient engagés à conclure un accord... avant juin 2016. Qui a parlé de rétablir la confiance des électeurs européens ?